

# UN CAP POUR LE LOIRET

2015 - 2021

**LE PROJET  
DE MANDAT  
DES CONSEILLERS  
DÉPARTEMENTAUX**





RETROUVEZ TOUT LE PROJET DE MANDAT  
DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SUR  
[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)

## MOBILITÉS & SÉCURITÉ

04



## TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT

06



## INSERTION

10



## PETITE ENFANCE

12



## AUTONOMIE

14



## CULTURE & SPORT

17



## JEUNESSE

20



## ET APRÈS

23



## LE DÉPARTEMENT EN BREF

24



## LOIRET MAGAZINE HORS-SÉRIE

Directeur de la publication : Hugues Saury • Gestion de projet  
et éditorial : A. Chevassu, G. Cuny, É. Combe • Rédaction : J.-L. Louis Derenne • Photos : D. Chauveau • Conception  
et réalisation :  scoop communication • Imprimerie : Maury • Dépôt légal : octobre 2016



# AU SERVICE DE TOUS ET DE CHACUN...

Les institutions n'ont de légitimité que par les services qu'elles rendent au citoyen.

Le Conseil départemental, collectivité de proximité dont les interventions touchent à tous les aspects de la vie quotidienne, incarne ce principe.

Alors que nous entamons un nouveau mandat (2015-2021), le contexte a changé : dans un environnement socioéconomique peu favorable, le périmètre d'action des Départements a été redéfini alors même que l'État réduit ses dotations. Optimiser notre gestion et nos moyens, tout en améliorant la qualité des services que nous rendons aux Loirétains : tel est le défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés.



**« POUR LES SIX ANS QUI VIENNENT  
ET AFIN DE RÉPONDRE À CETTE AMBITION,  
NOUS AVONS CHOISI DE PLACER L'USAGER  
AU CŒUR DE NOTRE DISPOSITIF. »**

Avec les conseillers départementaux du Loiret, nous avons conçu notre programme et ses priorités pour les années à venir sur un mode collaboratif, en impliquant au maximum les habitants et leurs représentants au sein d'instances de débat, conférences thématiques, séminaires, démarches participatives autour des grands chantiers à ouvrir ou à poursuivre,

à l'image des Assises thématiques (solidarité, jeunesse, ruralité...).

Au fil des pages de ce document, vous pourrez ainsi découvrir nos priorités et des projets concrets, dans des domaines aussi divers que l'accompagnement de la petite enfance, la modernisation des collèges, le déploiement du très haut débit dans les territoires, l'accueil de nos aînés ou la sécurisation des infrastructures routières du Loiret.

Notre action s'articulera autour de ces axes majeurs. Ils nous donneront la possibilité d'offrir à chaque Loirétain, sur son territoire et à toutes les étapes de sa vie, un ensemble de services adaptés à ses besoins, dans un environnement social, culturel et économique favorable à son épanouissement.

C'est le rôle que nous avons dévolu à notre Assemblée départementale : agir au quotidien en créant des dispositifs qui permettront au Département de jouer un rôle moteur dans l'équilibre territorial, d'être vecteur d'innovation, acteur de la solidarité et protecteur de l'environnement, aujourd'hui et à plus long terme.

Au profit de chacun et de l'ensemble des habitants du Loiret.

**Hugues Saury**  
Président du Conseil départemental

# EN ROUTE POUR LA SÉCURITÉ....

Renforcer la sécurité des automobilistes loirétains et réduire le nombre d'accidents. Voilà la volonté du Département dans les années à venir.

Pour réduire le nombre d'accidents de la route et les drames humains qu'ils engendrent, le Département s'est fixé plusieurs priorités. À Briare, La Bussière et Nogent-sur-Vernisson sur la RD 2007 ; à Messas et Santeau sur la RD 2152 ; à Olivet sur la RD 2271... Afin de résorber les zones accidentogènes en rase campagne : une dizaine de carrefours seront réaménagés en giratoire ou tourne-à-gauche.

Réduire le nombre d'accidents mais aussi leur gravité : pour éviter que les sorties de routes ne se transforment en accidents mortels, le programme zéro point noir routier prévoit la suppression des obstacles latéraux sur les portions de voies les plus dangereuses.

Des travaux d'aménagement et de sécurisation seront également menés sur plusieurs échangeurs (sur la RD 2007 à Amilly ; la RD 2060 à Chécy et Châteauneuf-sur-Loire ; la RD 2701 à Saran ; la RD 2020 et la RD 2271 au sud d'Orléans...) et sur la liaison Gien-Châteauneuf-sur-Loire (RD 952). Mais ceux-ci ne remplaceront jamais la consigne essentielle : rouler prudemment.

## BON À SAVOIR

### Le Loiret ne craint pas l'hiver

Verglas, neige, congères ? Pour tout savoir sur l'état des routes en hiver : 0 800 232 245, [www.loiret.fr](http://www.loiret.fr) ou Twitter. Avec ces trois outils, le Département informe, quotidiennement de novembre à mars, les automobilistes des conditions de circulation hivernale.

## LE CHIFFRE

# 3 600

C'est, en kilomètres, la longueur du réseau routier géré par le Département. Un réseau qui ne compte pas moins de 1 000 ouvrages d'art (des ponts en majorité).





« LA LUTTE CONTRE  
LES POINTS NOIRS ROUTIERS  
D'ICI 2021 : C'EST  
UNE PRIORITÉ DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL. »

Marc Gaudet,  
vice-président chargé  
des Bâtiments,  
Routes et Transports

# DES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS, POUR FAIRE SAUTER LES BOUCHONS !

## MOBILITÉ DOUCE

### Dans la vallée des rois, la bicyclette est reine

Rien de tel que le vélo pour découvrir, à son rythme, les mille charmes du Loiret. 155 kilomètres d'itinéraire ont été aménagés sur *La Loire à vélo*, entre Beaulieu-sur-Loire et Tavers, et des travaux d'amélioration sont prévus. Une nouvelle véloroute – futur maillon de la Scandibérique reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle – verra également le jour le long des canaux du Loing et de Briare. Favoriser les déplacements à vélo grâce à des équipements adaptés, c'est bon pour la santé, mais aussi le tourisme.



## ALLÔ, LES POMPIERS ?

Le Département est le principal financeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Jusqu'en 2017, il accompagnera la construction de douze centres de secours dans le cadre d'un partenariat public-privé unique en France. Plusieurs autres centres seront construits d'ici 2021 et le Département garantira sa participation financière afin que le Sdis dispose des moyens d'intervention nécessaires assurant des secours de qualité aux Loirétains.

De nouveaux aménagements lutteront contre les embouteillages, le trafic excessif de poids lourds, l'enclavement... et desserviront mieux le Loiret.

### OPTIMISER LES FRANCHISSEMENTS DE LA LOIRE

D'importants travaux de réhabilitation/reconstruction seront conduits sur les ponts de Châtillon-sur-Loire et Bonny-sur-Loire.

Deux projets prioritaires intègrent également la construction de la déviation de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel (RD 921) ainsi que l'achèvement des études et procédures administratives de celle envisagée entre Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire (RD 948).

Conçus dans le respect des contraintes environnementales et paysagères, ces aménagements soulageront les centres-villes de l'important trafic qu'ils connaissent aujourd'hui, réduisant

l'insécurité routière et favorisant la reconquête de leur cadre de vie par les habitants.

### DÉVIER LE TRAFIC HORS DES AGGLOMÉRATIONS

D'autres projets, sur les RD 927 et RD 44, concernent respectivement Bazoches-les-Gallerandes et Lorris, où la circulation des poids lourds constitue une véritable nuisance. Le contournement de La Ferté-Saint-Aubin est également à l'étude. Enfin, dans l'agglomération d'Orléans, un programme de réaménagement concernera la RD 2060 à Chécy. L'échangeur de Châteauneuf-sur-Loire fera aussi l'objet d'un aménagement spécifique.





# HÉ-HAUT, LYSSÉO !

Un accès pour tous, partout, à internet haut débit voire très haut débit ? Vous ne rêvez pas, c'est dans les tuyaux, avec Lysséo !

Qui pourrait se passer d'internet ? Compagnon quotidien, le web est désormais un outil incontournable. Son accès détermine aussi l'installation d'entreprises, de professions libérales, de médecins... dans les communes. Autant d'usagers, issus du grand public ou professionnels, qui exigent des débits toujours plus rapides pour gérer des flux croissants d'information.

Pour garantir l'égalité des citoyens, le Département généralise progressivement l'accès des Loirétains aux haut et très haut débits avec Lysséo. Depuis 2014, ce vaste chantier de création d'un réseau de télécommunication a été confié à Loiret THD, filiale de SFR Collectivités, avec pour objectif de couvrir 70 % du territoire en très haut débit d'ici 2024.

Ce déploiement passera par :

- ▶ la montée en débit dans les communes non concernées par la fibre ;
- ▶ la création de boucles locales FTTH (*Fiber to the home*, soit la fibre jusqu'au domicile) dans quatorze communes ;
- ▶ le raccordement prioritaire des zones d'activité et des services publics ;
- ▶ l'installation d'un point d'accès à la fibre optique dans chaque commune du Loiret.

L'ambition est claire : stimuler l'activité économique, créer de nouveaux emplois (télétravail), offrir de nouveaux services, désenclaver les territoires... Pour que la fracture numérique ne soit plus qu'un (mauvais) souvenir !

## ZONES BLANCHES

### Une résorption à haut débit !

À chaque situation son vocabulaire. Sur la route, on parle de points noirs, en matière d'internet de zones blanches, secteurs non (ou mal) desservis par le haut débit (ADSL). En 2015, il en subsistait près

de 140 dans le Loiret. Leur résorption est une priorité du mandat et les premiers résultats seront visibles à l'été 2016. 31 000 foyers ruraux sont concernés par cette amélioration des débits ADSL.

Pour en savoir plus  
sur les montées en débit  
et le déploiement du THD dans  
le Loiret : [www.lysseo.fr](http://www.lysseo.fr).

« GÉNÉRALISER L'ACCÈS FACILE À INTERNET : C'EST UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL. »

Frédéric Néraud, vice-président chargé de l'Économie, de l'Aménagement du territoire et du Tourisme



# AGRICULTURE & ÉCONOMIE FORESTIÈRE, CULTIVONS NOTRE RURALITÉ !

## PROTÉGER ET FILMER

Parce que la sécurité constitue une condition de la démocratie et de la qualité de vie des Loirétains, le Département choisit d'aider les communes et communautés de communes qui souhaitent recourir à la vidéoprotection.

Depuis 2010, vingt-trois communes loirétaines ont déjà bénéficié de cet appui financier, dont le montant s'élève à plus de 180 000 euros, pour l'acquisition et l'installation de systèmes de vidéoprotection.

Ce dispositif permet aux communes et aux communautés de communes de lutter contre l'exclusion, de limiter le coût du vandalisme, de favoriser les actions de prévention de la délinquance et de leur permettre d'investir dans des équipements qui améliorent les services à la population.



Le Loiret, département rural, est riche de ses terroirs et de pratiques agricoles diversifiées. Il possède également un patrimoine forestier unique avec la plus grande forêt domaniale de France, celle d'Orléans, qui en est l'un des symboles.

Pour soutenir les activités agricoles et forestières, pans importants de notre économie, le Département a engagé des actions de valorisation, de promotion et de structuration des filières et des savoir-faire qui leur sont associés.

### DÉSERTS MÉDICAUX

## Un traitement de choc

Pas de médecin, pas de soins ? Pour éviter d'en arriver là, dans les secteurs, où plane la menace d'un désert médical, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé (ARS) ont uni leurs efforts. Objectif : améliorer la présence médicale dans les territoires les plus touchés par le manque de professionnels et d'infrastructures. Cette politique volontariste s'appuie sur un soutien financier à la création de maisons de santé pluridisciplinaires (vingt entre 2010 et 2014) et à l'installation de médecins. Parce que l'accès aux soins n'est pas une loterie...

« L'OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ, FRANCHEMENT, ÇA NOUS A CHANGÉ LA VIE ! AVANT, JE DEVAIS COURIR À GIEN POUR TROUVER UN MÉDECIN. »

Dominique, secrétaire, Châtillon-sur-Loire





**INTERCOMMUNALITÉ**

## Avancer ensemble

Le Département soutient les initiatives de développement local portées par les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

C'est devenu le niveau pertinent pour gérer de nombreux services aux populations et assurer le développement économique, porteur d'emploi.

Le Département engagera en 2016 une nouvelle politique d'aide aux territoires, via la mise en place de contrats spécifiques avec les EPCI.

Privilégiant les investissements structurants, cette politique se traduira, sur le plan économique, par un accompagnement renouvelé des projets de zones d'activité intercommunales et le montage de dossiers d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Pour conforter et élargir l'offre de services territoriaux, le Département poursuivra ses initiatives de mutualisation susceptibles d'être proposées aux collectivités.

Au cours du mandat, le Loiret entend par ailleurs créer une structure d'aménagement à vocation départementale ainsi qu'un syndicat mixte Loiret numérique afin de mutualiser usages et services numériques (système d'information géographique, visioconférence...).

# DES COMMUNES REVIVIFIÉES

Commerces, entreprises artisanales, services publics de proximité... Ils sont la condition du dynamisme et parfois de la survie des communes rurales.

Boulangerie, épicerie... la disparition des commerces de proximité est un drame pour beaucoup de villages.

Pour maintenir – ou restaurer – une présence commerciale dans ces bourgs (moins de 2 000 habitants), le Département apporte des aides directes aux communes et accompagne leurs investissements en faveur des commerces alimentaires.

Dans le même esprit, le Département accompagne les communes à faible population (de moins de

650 habitants). L'équilibre territorial du Loiret nécessite, en effet, de garantir une ruralité dynamique dans laquelle les communes continuent d'être des échelons essentiels de proximité.

Il propose également des aides aux communes rurales de moins de 5 000 habitants pour soutenir leurs projets d'aménagement et de construction visant à améliorer la qualité de l'accueil et du service rendu aux habitants.





# TOURISME, DES ÉMOTIONS GRANDEUR NATURE

Le château de Gien, demeure d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, rouvrira dès le printemps 2017 avec un musée dédié à la chasse, à l'histoire et à la nature dans le Val de Loire. Le Département a entrepris sa rénovation complète et la redéfinition du parcours de visite.

Héritage prestigieux légué par l'histoire, le patrimoine architectural du Loiret constitue un vrai plus

touristique. Sa restauration est une priorité. Elle concernera des bâtiments et monuments significatifs, tels l'hôtel Cabu d'Orléans, la basilique Notre-Dame de Cléry-Saint-André et le moulin de Lignerolles à Coinces. La création et l'aménagement de musées sont aussi au programme : l'atelier musée de l'imprimerie à Malesherbes, le musée de Sceaux-du-Gâtinais ou le projet de centre culturel et muséal du relais

de poste de Fontenay-sur-Loing... Véritable enjeu économique, le tourisme fait l'objet d'un nouveau Schéma départemental de développement, qui vise également la valorisation des atouts naturels du territoire et la poursuite d'aménagements dédiés, comme l'itinéraire de *La Loire à vélo* ou les parcours balisés de randonnée.

# UN CITOYEN, PLUSIEURS BESOINS, UN SEUL DOSSIER

Loiret solidarités, c'est faciliter le parcours de l'usager en lui permettant d'accéder à tous les acteurs de l'action sociale, auprès d'un interlocuteur unique de proximité.

RSA, CMU, insertion... Derrière ces sigles et appellations pas toujours clairs se cachent des réalités très concrètes qui touchent beaucoup de Loirétains confrontés à des difficultés sociales, des problèmes de santé, de chômage, de précarité.

Faciliter leur accès aux dispositifs sociaux, en simplifiant le parcours que constituent parfois les démarches administratives... tel est l'objectif de *Loiret solidarités*.

Ce dispositif vise à créer un guichet unique de proximité qui regroupera l'offre de services des différents partenaires. Pour assurer la coordination des professionnels intervenant auprès du demandeur, Loiret Solidarités proposera la mise en place d'un Dossier social personnalisé (DSP). Cet outil de partage d'informations aura vocation à assurer la complémentarité des interventions, en rendant plus lisible les actions de chacun. À la clef : un accès aux droits plus facile pour l'usager et plus d'efficacité pour les services.

## LOGEMENT

### Un toit pour tous... et pour chacun

Un appartement, une maison, ce n'est pas seulement un toit, c'est aussi une adresse (essentielle quand on cherche un emploi) et une étape déterminante pour s'intégrer à la société. Pour améliorer les conditions de logement des ménages précaires ou démunis, le Département s'implique fortement dans le Plan solidarité logement 45, aux côtés de ses

partenaires comme l'État ou l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement)... Et pour permettre aux Loirétains de s'y retrouver dans les dispositifs et les démarches liées au logement et à la performance énergétique, il s'appuie sur un partenariat fort avec l'Adil et son Espace info énergie.

« LA SYNERGIE DE TOUS  
LES PARTENAIRES,  
POUR QUE CHACUN SOIT  
ACTEUR DU PARCOURS  
DE SA VIE : C'EST UNE  
PRIORITÉ DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL. »

Viviane Jehannet,  
vice-présidente  
chargée du Logement  
et de l'Insertion

# SUR LE CHEMIN DU RETOUR À L'EMPLOI

Le retour à l'emploi est une des clés de l'insertion, pour lutter contre la précarisation croissante de la population.

## ÇA VA MIEUX EN LE DISANT

### Prévenir et lutter contre la fraude, c'est l'affaire de tous

La fraude aux prestations sociales porte directement préjudice à ceux qui devraient bénéficier de la solidarité commune, en détournant de leur objet des budgets considérables : plus de 600 000 € (constatés) en 2014 dans le Loiret ! En complément des actions réalisées par la Caf, la MSA et les autres organismes de sécurité sociale, la lutte contre la fraude est une priorité du mandat. Elle combine des actions de prévention avec le renforcement des contrôles pour garantir l'attribution du juste droit et, le cas échéant, pour engager des poursuites pénales.



## LE CHIFFRE

# 21 374

C'est le nombre de foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active (2014) pour un budget de l'ordre de 82 M €. Pour eux, le Département a mis en place des actions d'accompagnement social et professionnel (aides à la mobilité, à la création d'activité, au retour à l'emploi...).

Sortir de la logique d'assistanat et créer une véritable dynamique d'insertion par l'emploi. Pour atteindre cet objectif, le Département se mobilise afin d'offrir aux publics bénéficiaires un accompagnement renforcé.

Pour les sans-emplois, les bénéficiaires du RSA... le Loiret multiplie les initiatives auprès des acteurs locaux : diagnostic territorial, engagements pluriannuels, partenariats renforcés... afin d'assurer une chaîne efficace entre acteurs de l'emploi, entreprises et demandeurs d'emploi.

Pour mener à bien ces actions d'accompagnement le Conseil départemental s'appuie sur les professionnels des Maisons du Département, véritables interlocuteurs de proximité des Loirétains rencontrant des freins sociaux dans leur retour à l'emploi. Il peut aussi compter sur l'engagement des partenaires qu'il finance et qui apportent des réponses aux diverses formes de difficultés que certaines personnes rencontrent.





# ÊTRE PARENTS, ÇA S'APPREND

Dès les premières années de la vie, le Département accompagne les familles dans l'éducation de leurs enfants.

« Les enfants ont changé. Ils sont plus difficiles qu'hier. L'autorité se perd... » Clichés ou réalités ? Ce qui est sûr, c'est que tout parent peut être un jour confronté à des difficultés éducatives.

Engagé dans une redéfinition de ses actions d'accompagnement à la parentalité, afin qu'elles répondent aux besoins et soient accessibles en tout point du territoire, le Département est aux côtés des familles lorsque la santé, la sécurité, l'entretien ou l'éducation de l'enfant l'exigent. Il prend en charge l'intervention, au sein du foyer, d'un technicien de l'intervention sociale et familiale ou d'un auxiliaire familial. Leur rôle : faire avec les parents afin de soutenir le contexte matériel et éducatif de l'enfant.

En parallèle, dans les Maisons du Département, les référents prévention protection et les puéricultrices de PMI accompagnent les parents pour les aider à mieux maîtriser la relation avec leurs enfants, à construire des réponses éducatives appropriées et à améliorer la communication dans la famille. Pour ce faire, une aide financière peut également être accordée aux foyers dont les ressources sont insuffisantes pour assurer l'entretien ou l'éducation d'un enfant.



**8 355**

C'est le nombre de naissances en 2014 dans le Loiret.

« JE SUIS LA MAMAN D'UN PETIT MATHIS DE TROIS ANS. J'AI TROUVÉ SANS DIFFICULTÉ UNE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE DANS MA COMMUNE. »

Aurore, Saint-Jean-le-Blanc



**ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS**

## Le faire garder en toute tranquillité ?

En crèche ou chez une assistante maternelle, la garde de votre enfant fait l'objet d'un suivi permanent du Département. Chargé du contrôle des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, le Conseil départemental est également responsable de la formation et de l'agrément des assistantes maternelles (6 000 dans le Loiret).



**ENFANCE EN DANGER**

## Un Schéma départemental de l'enfance

Certains mineurs sont suivis ou confiés (sur décision d'un juge ou à la demande de la famille) à l'Aide sociale à l'enfance. Afin de leur apporter une prise en charge adaptée, le Département élabore un Schéma départemental de l'enfance (2016-2020). Il adaptera ainsi mieux l'aide financière apportée aux familles, intensifiera sa politique de recrutement d'assistants familiaux (qui accueillent des mineurs à domicile) et renforcera son réseau d'accueil d'urgence.

Près de 2 500 enfants sont aujourd'hui suivis par l'Aide sociale à l'enfance, dont presque la moitié est confiée à des structures d'accueil spécialisées ou à des familles.

# POUR PRÉVENIR LES PETITS BOBOS DE LA VIE (ET LES GRANDS AUSSI !)

Garantir le bien-être des enfants et éviter que des situations ne dégénèrent, en améliorant la prévention médicosociale, c'est le credo de la Protection maternelle et infantile (PMI).

Avant sa naissance, le Loiret s'intéresse déjà au bien-être de votre enfant. Les services de la PMI du Loiret suivent, en effet, les femmes enceintes, répondent à leurs interrogations (entretiens prénataux précoces) et les accompagnent, si besoin, pendant leur grossesse et après.

La prévention, le plus tôt possible, des difficultés sociales ou sanitaires des familles est le maître mot qui guide l'action en faveur de la petite enfance, avec un dispositif qui inclut des bilans de santé à l'école maternelle, des

consultations médicales et le suivi régulier de milliers d'enfants, des entretiens de conseil conjugal, voire l'accueil préventif en crèche pour les bébés de familles en grande difficulté.

Le Conseil départemental améliorera encore les services rendus aux parents et à leurs enfants en optimisant les lieux d'accueil et de consultation en fonction des besoins et des secteurs, en développant la communication sur la prévention et en repensant le dispositif de remontée d'informations.





# L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES : UNE PRIORITÉ, UN PLAN D'ACTION

© P. Foulon

Le Plan solidarité Ehpad verra, d'ici 2021, la restructuration de vingt-quatre maisons de retraite médicalisées pour 130 millions d'euros. Un effort à la hauteur de l'enjeu : la solidarité intergénérationnelle.

Notre société vieillit. Les personnes âgées en perte d'autonomie sont de plus en plus nombreuses. Dans le Loiret, 68 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) les accueillent. Le Département a décidé d'en réhabiliter ou d'en reconstruire 24 en six ans, soit 2 400 places.

Outre ce programme de travaux, le Plan solidarité Ehpad se déclinera en plusieurs actions complémentaires : une évaluation de l'offre médicosociale aux niveaux qualitatif et géographique ; la mise en œuvre d'une organisation cohérente de l'offre partout dans le Loiret ; l'anticipation sur les futurs besoins d'hébergement, visant un accompagnement adapté et de qualité à un prix de journée accessible ; la poursuite des efforts engagés pour la prévention des risques de maltraitance ; la formalisation de la coordination entre les acteurs.

Un effort sans précédent, pour réaffirmer la solidarité départementale envers nos aînés et accompagner les familles, souvent très démunies.

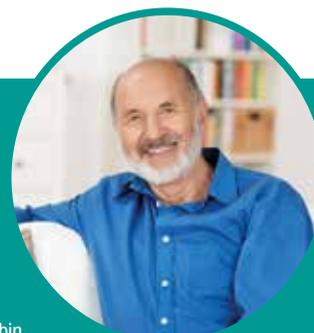


**2 400**

C'est le nombre de lits et places concernés par le Plan solidarité Ehpad.

« À 94 ANS, ATTEINTE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, MA MÈRE NE POUVAIT PLUS RESTER SEULE CHEZ ELLE. J'AI PU LUI TROUVER UN ACCUEIL ADAPTÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ PRÈS D'ORLÉANS. »

Jean, retraité, La Ferté-Saint-Aubin



« UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ POUR LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE : C'EST UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL. »

Alexandrine Leclerc,  
vice-présidente chargée  
des Personnes âgées  
et du Handicap

# L'AUTONOMIE : UN DROIT, UNE MAISON DÉDIÉE

Sur le principe du guichet unique, le Département prévoit de mettre en place une Maison de l'autonomie, avec un seul interlocuteur pour répondre aux usagers.

On sait la complexité des dispositifs sociaux. Ceux de l'accompagnement du handicap ou de la perte d'autonomie n'y échappent pas. La multiplicité des intervenants et de fréquentes évolutions réglementaires expliquent cet état de fait. Résultat, les bénéficiaires en perdent parfois leur patience, en dépit de la bonne volonté des services concernés !

Le principe de Maison de l'autonomie vise à simplifier la vie des usagers, tout en améliorant la qualité des réponses apportées en fonction de leur situation

spécifique et de leurs besoins. Le projet prévoit ainsi de mettre en place, en un même lieu, un interlocuteur unique pour l'ensemble des nombreux établissements et services chargés des personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes dépendantes.

Un calendrier de rencontres avec les différents acteurs concernés permettra de définir rapidement les conditions de mise en place de ce service, avec, en ligne de mire, une efficacité accrue dans l'instruction des demandes.



## BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

### Un accès... dans un fauteuil !

Circuler, aller et venir, bouger, sortir... La mobilité est une liberté fondamentale sur le chemin de laquelle se dressent encore trop d'obstacles pour les personnes handicapées. Le Conseil départemental élabore un ambitieux programme pluriannuel pour rendre accessibles tous ses bâtiments administratifs, scolaires, établissements d'accueil, services médicosociaux... Pour que chaque personne handicapée puisse vivre pleinement sa citoyenneté !

## LE CHIFFRE

# 9 800

C'est le nombre de personnes âgées bénéficiaires, dans le Loiret, de l'Allocation personnalisée d'autonomie. 2 400 personnes handicapées perçoivent la Prestation de compensation du handicap.



# VIVRE CHEZ SOI, UN CHOIX POSSIBLE !



Accompagnement social,  
services d'aide à domicile,  
boîtier communicant Lysbox...

Autant de dispositifs soutenus ou développés par le Département qui s'avèrent efficaces pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

## C'EST NOUVEAU

### Une complémentaire santé pour les Loirétains

La santé c'est fondamental. Dès 2016, le Département lancera donc une action, innovante et solidaire, destinée à renforcer (et faciliter) l'accès aux soins de tous les Loirétains, quel que soit leur âge.

Cette complémentaire santé s'adressera en particulier aux publics les plus fragiles. En effet, ce sont eux qui renoncent, bien souvent, à en souscrire une pour des raisons financières. 20 à 30 % moins chère que les contrats classiques individuels, la complémentaire santé du Département permettra donc d'améliorer aussi le pouvoir d'achat des Loirétains. [www.loiret.fr/sante](http://www.loiret.fr/sante)

Le Département mobilise d'importants fonds d'intervention pour accompagner les communes et les acteurs culturels. Objectif : garantir à tous l'égalité d'accès à la culture.

Amateurs, professionnels, grandes villes, petites communes... c'est la diversité des acteurs qui fait la richesse culturelle d'un territoire ! Et pour que chaque citoyen, quel que soit son âge, ses centres d'intérêt ou son lieu de résidence, soit sûr de trouver une offre culturelle vivante, il faut accompagner l'ensemble de ce réseau. C'est pourquoi le Conseil départemental a choisi de décliner son engagement en actions lisibles et adaptées.

Pour les communes, il s'appuie sur deux dispositifs : un fonds d'accompagnement culturel (aide à l'organisation de concerts, spectacles...) et l'aide à la création et à l'aménagement d'équipements culturels (bibliothèques, centres d'art, écoles de musique...).

Pour les structures culturelles, un fonds de soutien a été constitué, destiné aux institutions culturelles à rayonnement départemental (Cado, CCNO, Orléans concerts, orchestre symphonique du Loiret...). Tout en n'oubliant pas le maillage territorial des structures culturelles de proximité (danse, arts plastiques, musique...) que le Département finance également.

# UNE PLUIE DE MESURES POUR FAIRE POUSSER LES PROJETS CULTURELS



**95 & 10 000**

C'est le nombre d'écoles (de musique, de danse, de théâtre) soutenues par le Département et d'élèves qu'elles accueillent.



**120**

C'est le nombre d'artistes, répartis dans 44 communes du Loiret, qui ont ouvert les portes de leurs ateliers en 2015.

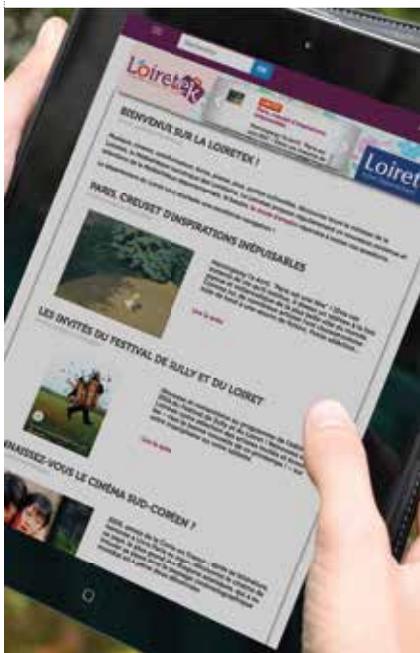


**42**

C'est le nombre d'établissements qui ont participé à Collèges au cinéma en 2015.

## Loiretek, simple comme un clic

pour accéder à 1 million de titres musicaux, 2 000 films, 300 titres de presse grand public... Et ce n'est pas fini !



# NUMÉRIQUE, LUDIQUE, PRATIQUE...

# LA LOIRETEK C'EST MAGIQUE !

On peut lire sur papier, tablette, écran... Avec son Plan départemental de lecture publique (2016-2021) et la Loiretek, le Département est bien décidé à nous y encourager.

Elle possède 300 000 documents imprimés ou numériques. La Médiathèque départementale du Loiret est d'abord un centre de ressources pour 170 bibliothèques communales et intercommunales. Pour lui permettre de mieux répondre aux attentes des lecteurs, ses objectifs vont être entièrement redéfinis.

C'est également avec le renouvellement de ses outils de gestion informatique et de son portail de diffusion qu'elle va franchir un nouveau pas dans l'univers numérique et sur le web.

Car la Médiathèque départementale c'est aussi la Loiretek, une médiathèque en ligne, déjà accessible à tous les Loirétains, qui propose des ressources de toute nature : films classiques ou récents, livres et bandes dessinées, musique, presse, modules d'autoformation (Code de la route, langues étrangères, soutien scolaire, initiation informatique...), des jeux et activités pour les enfants... Et tout cela en accès gratuit et en *streaming* (sans téléchargement) 24 h/24 sur [www.loiretek.fr](http://www.loiretek.fr) !

### FESTIVAL DE MUSIQUE DE SULLY ET DU LOIRET

## Un festival en mode majeur



Depuis plus de quarante ans, il inaugure la saison estivale loirétaine, en proposant un panorama musical qui, pour faire la part belle aux musiques baroque, classique ou romantique, est largement ouvert aux traditions comme aux innovations : du jazz au flamenco en passant par la musique klezmer ou tzigane, la variété française...

En une vingtaine de concerts, dans une dizaine de lieux emblématiques du riche patrimoine départemental (châteaux, églises, abbatale...), le festival, au diapason de son territoire, est un rendez-vous incontournable sur l'agenda des Loirétains et d'un large public de mélomanes français.



## SPORT DE HAUT NIVEAU

## Sur la première marche du podium...

Le Département accorde aujourd'hui près de 1,2 million d'euros d'aides pour le fonctionnement de dix clubs sportifs de haut niveau et leurs équipes semi-pro ou professionnelles, à l'image de l'USO foot, d'Orléans Loiret basket ou du CJF Fleury Loiret handball. Dès cette année, il recentrera son accompagnement sur les manifestations sportives les plus importantes, de niveau national ou international, comme l'Open de tennis d'Orléans, la Coupe du monde de sabre féminin ou le Badminton international challenge... Des événements phares, essentiels au rayonnement de notre territoire.

## ÉQUIPEMENTS

## Collégiens, allez, on se bouge !

Le Département aide les communes et intercommunalités dans la réalisation d'équipements sportifs de proximité utilisés par les collégiés.

# LE LOIRET, PREMIER SUPPORTER DU SPORT

Par son soutien massif aux clubs amateurs et professionnels, le Département encourage la pratique sportive. Pour tous. À tous les niveaux.

Tous les Loirétains doivent pouvoir pratiquer le sport de leur choix ! C'est pour répondre à cette ambition que le Département accorde chaque année plus de 1 000 aides à la licence (qui concernent environ 135 000 licenciés et arbitres) et près de 150 subventions aux associations sportives pour leur fonctionnement et l'organisation ponctuelle de manifestations sportives.

Le Conseil départemental va poursuivre

cette politique avec le souci d'une plus grande équité des critères de soutien et en renforçant la visibilité des aides auprès des bénéficiaires.

Et parce que promouvoir le sport c'est aussi accompagner le mouvement sportif dans sa structuration, son organisation et ses actions de formation auprès des jeunes, le Loiret subventionne 38 comités départementaux et plus d'une dizaine de structures de formation.



« MA FILLE FAIT DU TENNIS ET MON FILS DÉCOUVRE LE THÉÂTRE... MÊME SI LES PLANNINGS SONT PARFOIS COMPLIQUÉS, ILS PROFITENT DE LEURS PASSIONS DANS DES STRUCTURES PRÈS DE CHEZ NOUS. »

Simon, commercial, Pithiviers





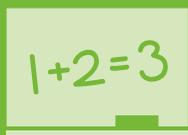
# UN, DEUX, TROIS... COLLÈGES !

D'ici 2021, le Département construira trois nouveaux collèges et en rénovera cinq.

Les établissements du nord-est d'Orléans ne seront bientôt plus en mesure de faire face à la hausse du nombre d'élèves. D'ici 2021, le Département construira un nouveau collège dans ce secteur. Deux autres verront également le jour à Pithiviers, pour remplacer le collège Denis-Poisson.

Outre ces projets d'envergure, le Loiret engagera les démarches pour la reconstruction du collège André-Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle, étendra et réaménagera le collège de Tigy (pour porter l'effectif à 600 élèves) et restructurera les demi-pensions à Poilly-lez-Gien, Beaugency et La Ferté-Saint-Aubin.

92 M € seront consacrés à ces travaux. Avec ce nouveau programme, le Département confirme son engagement en faveur des 34 000 collégiens loiretains, en leur offrant des conditions modernes d'enseignement, clés de la réussite éducative.



**1 500**

C'est le nombre de collégiens supplémentaires dans le Loiret d'ici 2019.



**600 M€**

C'est le montant investi, depuis 1997, pour reconstruire ou réhabiliter 50 des 53 collèges publics du Loiret



**22 000**

Actuellement, c'est le nombre d'élèves qui se rendent dans leur établissement scolaire avec les cars départementaux du réseau Ulys. 860 élèves en situation de handicap sont, eux, spécifiquement pris en charge.



**50 000**

C'est le nombre de juniors qui ont bénéficié de la trentaine d'actions mises en œuvre dans le cadre de Mod'J, le Plan d'action départemental pour la jeunesse.

« TROIS NOUVEAUX  
COLLÈGES D'ICI 2021 :  
C'EST UNE PRIORITÉ  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL. »

Gérard Malbo, vice-président  
chargé de l'Éducation,  
de la Jeunesse,  
des Sports  
et de l'Environnement

# LE COLLÈGE DE DEMAIN, C'EST DÉJÀ AUJOURD'HUI

## BON À SAVOIR

### Tu décroches ? On s'accroche !

Parce qu'aucun élève ne doit rester sur le bord de la route, le Département se mobilise avec ses partenaires institutionnels et associatifs pour une meilleure détection du décrochage scolaire. En 2015, il a consacré plus d'1 M€ à son plan d'action départemental pour la jeunesse.



## Mod'J c'est aussi une appli

Une aide aux devoirs, des informations sur les métiers, des bons plans sorties, des jeux... Si tu as entre dix et quinze ans, l'application Mod'J est pour toi !

Tu peux télécharger les versions Android et iOS sur [www.modj.fr](http://www.modj.fr)



Pour former les élèves aux outils et usages numériques et leur faire profiter des apports pédagogiques de cette technologie, le Département déploie une nouvelle offre de services e-éducation.

Le Département généralisera une offre innovante liée au développement des usages numériques au collège. Avec plusieurs priorités d'actions, notamment :

- ▶ la couverture totale très haut débit (THD) et wifi sur l'ensemble des collèges ;
- ▶ l'équipement de salles de classe en nouveaux outils (tablettes, tableaux numériques...) et l'aménagement de nouveaux espaces d'apprentissage ;
- ▶ la mise en place d'une plateforme interactive en ligne offrant aux élèves, parents et enseignants des services dédiés aux apprentissages, à l'accompagnement de la scolarité et à la communication ;
- ▶ le développement de l'apprentissage du langage informatique ;
- ▶ internet responsable (prévention et formation du citoyen numérique de demain).



## CAMPUS NUMÉRIQUE

### C'EST NOUVEAU

## La pédagogie loirétaine est sur orbite

Quatre collèges (Nelson-Mandela à Saint-Ay, Jacques-Prévert à Saint-Jean-le-Blanc, De Gaulle-Anthonioz aux Bordes et Jean-Rostand à Orléans) expérimentent le Campus numérique, une plateforme interactive et évolutive aux fonctionnalités multiples : information, partage de documents, manuels scolaires, exercices, correction des devoirs, fiches de révisions... Outil pédagogique, c'est également un outil de partage pour tous les membres de la communauté scolaire.

[www.loiret.fr/campus-numerique](http://www.loiret.fr/campus-numerique)

# DU FRAIS, DU BON, DU LOCAL... LA RECETTE DÉLYS



DéLys ? C'est la marque de restauration scolaire des collèges publics du Loiret.

DéLys a été créée en 2013. Son but : éduquer les collégiens au goût et à une alimentation saine, en leur proposant des repas équilibrés utilisant des produits de qualité, bio ou de saison, de préférence issus de producteurs locaux. Pour promouvoir cette restauration collective de qualité, un guide pratique a été édité pour les chefs cuisiniers des établissements du Loiret et, à l'occasion de la rentrée scolaire 2016-2017, le Département poursuit son engagement avec une charte dédiée.

## PARLONS-EN

### Gaspillage, la chasse est ouverte

Le Département a élaboré une Charte départementale de la restauration scolaire. La lutte contre le gaspillage alimentaire (150 kilos par an et par habitant, tout de même !) est l'un des volets de cet engagement collectif.

« RATIONALISER LES DÉPENSES,  
INNOVER ET MAINTENIR  
UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT :  
C'EST UNE PRIORITÉ  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL. »

**Pauline Martin**, vice-présidente  
chargée des Finances, des Relations  
humaines et des Services supports.

# LE LOIRET UN TERRITOIRE D'AVENIR...

Adapter les services rendus aux Loirétains à leurs besoins d'aujourd'hui et anticiper sur les mutations technologiques, sociales et environnementales qui impacteront, demain, leur vie quotidienne : tel est le défi que le Conseil départemental et ses élus s'attachent à relever avec ce projet de mandat.

Nous vous en avons présenté les grandes priorités d'action au fil de ces pages. Mais le chantier, désormais ouvert, est plus vaste encore.

Face aux enjeux du futur, le Département souhaite développer une vision prospective à plus long terme.

Avec son Agenda 21 et la démarche

*Loirétains demain*, il a lancé une réflexion stratégique à trente ans.

L'ambition est à la hauteur des enjeux : préparer l'avenir du Loiret et de ses habitants dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux mutations de la société dont nous voyons déjà l'émergence...



## LE DÉPARTEMENT EN BREF



### PLUS DE DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

Les Conseils généraux (devenus Conseils départementaux) sont nés en 1789. Depuis, de nombreuses lois (notamment les lois de décentralisation de 1982, 1983 et 1988) en ont fait des collectivités territoriales autonomes. En 2015, la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a redéfini leurs compétences.



### DES COMPÉTENCES TRÈS ÉTENDUES

Le Conseil départemental a autorité en matière d'infrastructures routières, de solidarité et d'action sociale, d'aménagement du territoire, d'éducation ; il intervient dans les domaines de la culture, du sport, de l'environnement, des services d'incendie et de secours, du tourisme...



### UNE ASSEMBLÉE PARITAIRE

Issu des élections des 22 et 29 mars 2015, le Conseil départemental du Loiret compte quarante-deux élus représentant les vingt et un cantons du Loiret. Les conseillers départementaux sont élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire (un homme et une femme pour chaque canton). Ils débattent sur les dossiers et se prononcent, par leur vote, lors de sessions régulières.



### UN PRÉSIDENT, DIX VICE-PRÉSIDENTS, UNE COMMISSION PERMANENTE

Le président du Conseil départemental, Hugues Saury, exerce le pouvoir exécutif. Il est secondé par dix vice-présidents. La Commission permanente l'assiste dans le suivi des affaires courantes et l'organisation des travaux du Département. Elle est constituée des vice-présidents et de seize conseillers départementaux.



### SIX COMMISSIONS, POUR L'ÉTUDE DES DOSSIERS

Six commissions réunissant chacune sept conseillers départementaux étudient et instruisent les dossiers : Bâtiments, Routes et Transports (président : Marc Gaudet) ; Logement et Insertion (présidente : Viviane Jehannet) ; Enfance, Personnes âgées et Handicap (présidente : Alexandrine Leclerc) ; Économie, Tourisme, Patrimoine et Culture (président : Frédéric Néraud) ; Éducation, Jeunesse, Sport et Environnement (président : Gérard Malbo) ; Finances, Ressources humaines et Services support (présidente : Pauline Martin).



### INVESTIR POUR L'AVENIR

758 millions d'euros seront investis par le Département d'ici à 2021 afin de mener, pour les Loirétains, les projets novateurs et structurants inscrits dans le projet de mandat des conseillers départementaux.

## VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

### Beaugency

Claude Boissay – Shiva Chauvière

### Châlette-sur-Loing

Gérard Dupaty – Cécile Manceau

### Châteauneuf-sur-Loire

Florence Galzin – Philippe Vacher

### Courtenay

Corinne Melzassard – Frédéric Néraud

### Fleury-les-Aubrais

Michel Brefly – Marie-Agnès Courroy

### Gien

Michel Lechauve – Nadine Quaix

### La Ferté-Saint-Aubin

Christian Braux – Anne Gaborit

### Lorris

Marie-Laure Beaudoin – Alain Grandpierre

### Malesherbes

Agnès Chantereau – Michel Guérin

### Meung-sur-Loire

Pascal Gudin – Pauline Martin

### Montargis

Christian Bourillon – Viviane Jehannet

### Olivet

Isabelle Lanson – Hugues Saury

### Orléans-1

Jean-Pierre Gabelle – Nadia Labadie

### Orléans-2

Jean-Paul Imbault – Nathalie Kerrien

### Orléans-3

Muriel Cheradame – Alain Touchard

### Orléans-4

Olivier Geffroy – Alexandrine Leclerc

### Pithiviers

Marianne Dubois – Marc Gaudet

### Saint-Jean-de-Braye

Vanessa Baudat-Slimani – Thierry Soler

### Saint-Jean-de-la-Ruelle

Christophe Chaillou – Hélène Lorme

### Saint-Jean-le-Blanc

Laurence Bellais – Gérard Malbo

### Sully-sur-Loire

Line Fleury – Jean-Luc Riglet

## CONTACTEZ-NOUS

Une adresse postale et un numéro de téléphone unique, le Département facilite vos démarches.

L'objectif : simplifier vos relations avec l'administration et vous répondre rapidement.

### DÉPARTEMENT DU LOIRET

45945 Orléans

Téléphone : 02 38 25 45 45

Web : [loiret.fr/contact](http://loiret.fr/contact)

### REJOIGNEZ-NOUS

sur les réseaux sociaux

- Facebook : Département du Loiret
- Twitter : @leloiret



ET TOUJOURS TOUTE L'INFORMATION  
DE VOTRE DÉPARTEMENT SUR  
[WWW.LOIRET.FR](http://WWW.LOIRET.FR)